

## La médiation par les pairs en Allemagne

# Institutionnalisation de la médiation : avantages et inconvénients

**Depuis une dizaine d'années, des Länder allemands ont commencé à généraliser l'usage de la médiation par les pairs dans les établissements scolaires. Faut-il s'inspirer de cet exemple et généraliser, voire institutionnaliser dans nos écoles la mise en place de la médiation par les pairs, donc de la formation, de la supervision et de l'évaluation? Si oui, à quels niveaux? Ecole, collège, lycée? Que transmettre? Qui former? Les seuls élèves ou aussi les adultes? Les volontaires ou tout le monde? Et surtout, comment évaluer l'impact de l'action dans un domaine qui touche aux compétences sociales, au savoir-faire relationnel et à l'être plus qu'à l'avoir ?**

La motivation des enseignants à mettre en place la médiation par les pairs coïncide souvent avec le souhait de ne plus avoir à porter les conflits des élèves et à trancher sans avoir vu ce qui s'était passé (1). Pour certains établissements il s'est agi aussi, au début, de se donner une bonne image, progressive.

Lancé d'abord dans les collèges, en 7ème (équivalent de la 4ème en France), le programme a mis du temps à redescendre dans les écoles primaires, où il a pourtant trouvé un terrain favorable avec des enfants plus souples que les adolescents.

Les formateurs des élèves sont généralement des enseignants volontaires de l'établissement (3 sur 45 par exemple), déchargés de cours pour la durée de leurs interventions. Ils sont formés pendant 30 à 40h, tantôt par un psychologue du Kinderschutzbund (la Protection de la Jeunesse), tantôt par un psychologue privé mandaté par le rectorat, tantôt par des associations ou des ONG comme Caritas, tantôt par des formateurs spécialisés comme les anti-Gewalt-Trainers (formateurs anti-violence).

Les approches comportementalistes utilisées sont éclectiques, reprenant des éléments de la négociation raisonnée et de la communication non-vio-

lente, développée plutôt pour diminuer les tensions lors de face à face que pour des interventions en position de tiers médiateur ; il s'agit généralement d'approches comportementalistes, centrées sur le problème ou la recherche d'une solution plutôt que sur le processus ou la personne (2).

Ce sont les professeurs, qui conseillent aux élèves d'aller en médiation lorsqu'il leur semble s'agir de petits conflits (« Elle m'a pris ma trousse », « Il a sali mon blouson », etc.). Les formateurs leur expliquent que c'est souvent la pointe de l'iceberg et que le travail des médiateurs est de faire exprimer ce qu'il y a en dessous. Pourtant, comme souvent en France, les médiations se déroulent sans la présence des adultes pendant les récréations de 15 minutes. En cas de difficulté perçue par les jeunes médiateurs, il est prévu qu'ils viennent chercher un formateur qui poursuivra la médiation avec eux.

### Retours d'expérience

- Les professeurs formés sont plus sollicités, une relation de confiance s'étant installée et les faisant apparaître aux yeux des élèves comme des interlocuteurs privilégiés.

- Ils notent que les bénéficiaires sont surtout ceux qui ont été formés, élèves

ou adultes et que la formation leur a permis d'apprendre à mieux gérer une classe.

- Enseignants et élèves sont tous satisfaits de la formation, mais souvent déçus par la pratique.

- La supervision par les adultes est rare, faute de disponibilité. Or les élèves médiateurs sont parfois tentés de « jouer les psy ». Les risques semblent aux adultes relativement limités au motif que « les séquences courtes de médiation ne permettent que des échanges en surface ». Pourtant les jeunes médiateurs doivent souvent entendre des choses dures de la vie de famille des médiateurs, sans savoir comment réagir. Même si les médiateurs ne s'en plaignent pas, les formateurs s'inquiètent pour ces derniers comme pour le poids des confidences reçues par les jeunes oreilles des médiateurs.

Élèves et enseignants semblent donc tirer profit de leur formation mais expriment une certaine frustration quant à la pratique de la médiation au sein de l'école. La question qu'on peut se poser est : s'agit-il vraiment de médiation ?

### Une démarche culturellement marquée

Une différence culturelle a favorisé d'abord le choix d'approches de gestion/résolution de conflits centrées sur le problème ou la solution.

1. Une enfance monochrome : L'enfance allemande est un peu considérée comme un monde à part, dont l'adulte est plus ou moins exclu ; il en découle une confiance faite aux enfants pour régler des « problèmes auxquels les adultes ne comprennent rien ». En Allemagne, l'enfant n'est pas un adulte en devenir, tandis qu'en France on

voudrait souvent le voir se comporter comme un petit citoyen (3) . Ainsi, tandis que les enseignants allemands se réjouiront de la bienveillance des jeunes médiateurs jouant aux psys, les enseignants français y verront un risque d'abus de pouvoir inhérent à la fonction de médiateur, a fortiori pour des enfants « livrés à eux-mêmes ».

2. Une morale présente : les élèves allemands suivent tous des cours de religion ou d'éthique. Le « Das macht man nicht » allemand est plus impératif que le « Ça ne se fait pas » français, si bien que même si on ne s'y plie pas, on connaît les règles de l'ordre social, ce qui facilite l'adoption de modes de gestion de conflit de type négociation raisonnée, au cours desquels les individus se résoudront à s'effacer devant la morale, le Bien public, le groupe d'appartenance... ou la loi du plus fort. On est là bien loin du culte de la liberté individuelle en vigueur de notre côté du Rhin et plus généralement dans les pays latins (4) .

Ces différences culturelles expliquent pourquoi les débuts de la médiation par les pairs ont concerné en Allemagne presque exclusivement les élèves les plus âgés des collèges, tandis qu'en France elle s'implantait beaucoup plus facilement dans les écoles primaires. En Allemagne, ce n'est que tardivement que la médiation par les pairs est allé explorer les terres du primaire plus propices aux approches utilisées : très méthodiques, aux étapes linéaires, au discours préétabli, faciles à transmettre et à laisser aux mains des enfants seuls, elles sont mal acceptées par les adolescents, en phase d'affirmation et d'individuation, pour qui elles apparaissent souvent comme des techniques de manipulation grossières — que le monde de l'entreprise connaît d'ailleurs comme telles (5) .

### **Les limites de la médiation par les pairs ?**

Pour ces raisons, on observe actuellement en Allemagne une certaine stagnation de la pratique de la médiation par les pairs. Et le pas n'est pas encore franchi d'aller vers une forme plus au-

thentique de médiation, "centrée sur la personne", qui correspond mieux à une certaine primauté de l'individu, à l'évolution vers une société éclatée en une mixité culturelle croissante qui tend à faire disparaître la notion d'appartenance à un groupe unique, donc la référence à un ordre moral commun ; une approche également plus adaptée à l'augmentation de la gravité des conflits et des violences et à la prise en considération réelle des victimes. Pour beaucoup, la question du bien fondé de la médiation par les pairs reste posée, l'école n'ayant pas, selon eux, à assumer une fonction de médiateur, la médiation devant être réservée à des cas graves et confiés à des médiateurs extérieurs compétents.

### **Et si l'on commençait par les adultes ?**

La question se pose donc chez nos voisins : faut-il s'acharner à tenter de généraliser la médiation par les pairs ? Le véritable enjeu n'est-il pas de développer chez les enfants un savoir faire relationnel plus large, une manière d'être (6), des compétences sociales propres à créer ou restaurer du lien humain, du vivre ensemble, à l'école, dans le quartier, en famille, au travail, entre générations et entre communautés?

Et dans ce cas, pourquoi ne pas commencer à former les enseignants lors de leur cursus initial et une fois en poste? Car, même si l'école n'est pas responsable de toutes les difficultés de la jeunesse, même si la violence n'est pas le problème de l'école mais celui de la société, l'école reste au cœur de la solution, là-bas comme ici.

Curieusement la question de la formation des enseignants aux compétences sociales ne semble jamais posée dans le sempiternel débat sur l'école entre gouvernement et syndicats. Pourtant, c'est sans doute là que se trouve une bonne partie des réponses aux maux de la jeunesse et de l'école.

L'école ne peut plus choisir entre transmettre des savoirs ou éduquer, elle ne fera progresser la société que si elle ac-

cepte de faire les deux. C'est possible et cela tombe bien: les neurosciences nous montrent que les mécanismes de montée vers le conflit et de blocage dans les apprentissages sont les mêmes, qu'il n'y a de différence qu'apparente entre les ressorts intérieurs d'un élève difficile et d'un élève en difficulté, qu'en aidant l'un on aide l'autre, qu'une approche centrée sur la Personne s'adresse aux deux à la fois, qu'elle peut s'appliquer à la médiation, au tutorat, à la gestion d'un groupe classe, aux nouveaux « conseils de médiation (7) »... Qu'attendons-nous ?

Thierry Dudreuilh

*Une partie de la bibliographie citée est disponible au téléchargement sur : <http://web.me.com/leuromediation/page184/page8/page8.html>*

(1) La formation initiale des enseignants allemands a l'avantage d'inclure une information sur les neurosciences et les mécanismes du conflit et des apprentissages. Mais, à défaut d'application pratique, ils se concentrent généralement, comme leurs collègues français, lorsqu'ils doivent intervenir dans un conflit, sur la recherche désespérée de La Vérité des faits, au risque que leur décision paraisse injuste — ce qu'ils craignent — et laisse une blessure indélébile dans la relation de l'élève avec la figure protectrice de l'adulte.

(2) Pour approfondir la question, voir : Breugnot J. & Dudreuilh T., « Négociateur, gérer les conflits, restaurer le lien humain », Revue Diversité Ville École Intégration, n° 147, déc.2006, SCEREN, CNDP, Paris - p.117-123.

(3) Breugnot, J., L'institution scolaire en France et en Allemagne. In : Cain, A. (Hrsg.) : Espace(s) public(s), espace(s) privé(s), Enjeux et partages. 2004, Paris : L'Harmattan, 281-290.

(4) Sur les risques liés au pouvoir du médiateur et à l'institutionnalisation de la médiation, lire la contribution de la criminologue et médiatrice italienne Daniela Gaddi dans la Revue Esprit Critique, Été 2004, Vol.06 n°3, p.30-37.

(5) Pour qui a suivi les multiples séminaires de techniques de vente ou de persuasion, de management ou de communication, ressassés en entreprise, il reconnaîtra les mêmes outils habillés de noms différents, qui, sans éthique et supervision rigoureuses, se mélangent trop facilement aux techniques de manipulation.

(6) En référence à l'Approche Centrée sur la Personne : Rogers C., « A way of being » ou « Liberté pour apprendre ».

(7) Mis en place dans de nombreux collèges pour donner une dernière chance à l'élève et lui éviter le conseil de discipline direct. En pratique, à défaut de formation des adultes à la médiation, il s'agit le plus souvent de rappel à la loi et non de médiation, une confusion langagière — dont les élèves ne sont pas dupes — préjudiciable à la médiation et en contradiction avec les principes d'indépendance, de neutralité et d'impartialité du médiateur rappelés par son Code de déontologie : [http://web.me.com/mediation/quisommes-nous/deontologie\\_du\\_mediateur\\_et/](http://web.me.com/mediation/quisommes-nous/deontologie_du_mediateur_et/)